

Merchère
chemin du Ruisseau
3840 Bouguenais

Raymond Avrillier
44 b avenue Jeanne d'Arc
38100 Grenoble

Daniel Ibanez
La Ville
73800 Les Mollettes

Monsieur Nicolas HULOT
Ministre de la transition écologique
Président du CGEDD
Hôtel de Roquelaure
246, boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Madame Anne-Marie LEVRAUT
Vice-présidente du CGEDD

Monsieur Pierre-Alain ROCHE
Président de la section Mobilités et
Transports du CGEDD

Courrier RAR par précaution.

Le 10 janvier 2018

Monsieur le Ministre d'État, Madame la Vice-présidente, Monsieur le Président de section,

Nous avons saisi Monsieur le secrétaire d'État chargé des transports d'une demande de publication du bilan LOTI du projet dit "Perpignan-Figueras" inauguré le 27 janvier 2011 par Monsieur Thierry Mariani.

Par un courrier daté du 9 août 2016, Monsieur le secrétaire d'État chargé des transports répondait que l'infrastructure a fait l'objet d'une "mise en service définitive en janvier 2013" sans en préciser la date exacte.

Il s'engageait conformément à la loi, à ce que soit publié le bilan LOTI d'ici 2018 :

Concernant la ligne à grande vitesse (LGV) Perpignan-Figueras, en raison du nouveau calendrier de réalisation de la LGV Barcelone-Figueras décidé par l'Espagne, la mise en service de la section internationale s'est déroulée en deux étapes : une mise en service partielle en décembre 2010 et une mise en service définitive en janvier 2013. Dès lors, le bilan LOTI sera mis à disposition d'ici 2018 au plus tard, ce qui permettra de disposer du recul nécessaire pour conduire un tel exercice.

Monsieur le secrétaire d'État chargé des transports prenait le même engagement par courrier adressé à Monsieur le Député Bertrand Pancher.

Sans date précise sur la mise en service en janvier 2013, le délai de publication du bilan des résultats socio-économiques est au plus tard le 31 janvier 2018 conformément à aux dispositions des articles L.1511-6 et R.1511-8 du code des transports qui fixent à cinq ans au plus tard le délai d'établissement de ce bilan socio-économique et sa publication.

Conformément à l'engagement de Monsieur le secrétaire d'État chargé des transports et aux dispositions du code des transports, nous vous prions en conséquence de publier et de nous transmettre le bilan des résultats économiques et sociaux établi par le maître d'ouvrage, du projet dit "Perpignan-Figueras", le 31 janvier 2018 au plus tard.

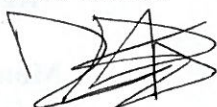
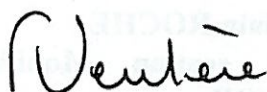
Nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir le document demandé, conformément aux dispositions du Livre III du Code des relations entre le public et l'administration sur la communication des documents administratifs, par courriel et sous format électronique à l'adresse électronique daniel.ibanez@framex.org lorsque ces documents existent ainsi, sinon en copie papier.

Dans l'attente de cette communication, nous vous prions, Monsieur le Ministre, Madame la Vice-présidente, Monsieur le Président de section, de recevoir l'expression de notre meilleure considération accompagnée de nos vœux les meilleurs pour cette nouvelle année.

Françoise Verchère

Daniel Ibanez

Raymond Avrillier





FRAB

Renvoyer à

Daniel Ibanez
La Ville
73800 Les Mollettes

RECUMMANDE :
AVIS DE RÉCEPTION
AR 1A 154 022 2603 3

LA POSTE
Numéro de l'AR :



SGR 2 V22 MSR 2A 15-1092914 09-17

~~M. Pierre Alain ROCHE
Secrétaire des transports CGEDD
Hôtel de Roquelaure
246 Bd Saint Germain
75006 PARIS~~

Présenté / Avisé le : /	Cabinet du ministre
Distribué le : /	Bureau du cabinet
Je soussigné déclare être	
<input type="checkbox"/> Le destinataire	18 JAN. 2018 <i>(Signature)</i>
<input type="checkbox"/> Le mandataire	
<input type="checkbox"/> CNI/Permis de conduire	
<input type="checkbox"/> Autre :	COURRIER ARRIVEE

Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment

Raymond Avriplier
b avenue Jeanne d'Arc
38100 Grenoble

Daniel Ibanez
La Ville
73800 Les Mollettes

Monsieur Nicolas HULOT
Ministre de la transition écologique
Président du CGEDD
Hôtel de Roquelaure
246, boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Madame Anne-Marie LEVRAUT
Vice-présidente du CGEDD

Monsieur Pierre-Alain ROCHE
Président de la section Mobilités et
Transports du CGEDD

Le 10 janvier 2018

à Madame la Vice-présidente, Monsieur le Président de section,
Secrétaire d'État chargé des transports d'une demande de
projet dit "Perpignan-Figueras" inauguré le 27 janvier 2011

et Monsieur le Secrétaire d'État chargé des transports
relatif à l'objet d'une "mise en service définitive en janvier 2013"

conformément à la loi, à ce que soit publié le bilan LOTI d'ici 2018 :

à grande vitesse (LGV) Perpignan-Figueras, en raison du
de la LGV Barcelone-Figueras décidé par l'Espagne, la mise
en service partielle s'est déroulée en deux étapes : une mise en service
partielle en décembre 2010 et une mise en service définitive en janvier 2013. Dès lors, le bilan
LOTI sera mis à disposition d'ici 2018 au plus tard, ce qui permettra de disposer du recul
nécessaire pour conduire un tel exercice.

Monsieur le secrétaire d'État chargé des transports prenait le même engagement par
courrier adressé à Monsieur le Député Bertrand Pancher.

Sans date précise sur la mise en service en janvier 2013, le délai de publication du bilan des
résultats socio-économiques est au plus tard le 31 janvier 2018 conformément à aux
dispositions des articles L.1511-6 et R.1511-8 du code des transports qui fixent à cinq ans
au plus tard le délai d'établissement de ce bilan socio-économique et sa publication.

Conformément à l'engagement de Monsieur le secrétaire d'État chargé des transports et aux
dispositions du code des transports, nous vous prions en conséquence de publier et de nous
transmettre le bilan des résultats économiques et sociaux établi par le maître d'ouvrage, du
projet dit "Perpignan-Figueras", le 31 janvier 2018 au plus tard.